

Nombre de
Conseillers :
en exercice :
présents :
votants :

L'an deux mille vingt six
le : vingt-sept avril
le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE
COLLONGUE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**DEMANDE D'AIDE
AUPRES DU
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
POUR LA
CONSERVATION ET
LA RESTAURATION
DU PATRIMOINE
CLASSE OU INSCRIT
AUX MONUMENTS
HISTORIQUES
« RETABLE
POLYCHROME DES
PELERINS
D'EMMAÛS »**

-PROCURATIONS :

- M. Franck CALDERINI à Mme Emilie COSSU
- M. Patrick GARGUILO à M. Robert CANAMAS
- M. Bernard NEDJAR à M. Philippe ARDHUIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif d'aides financières au titre des travaux de la restauration du patrimoine classé ou inscrit aux monuments historiques,

Considérant que la Commune a le projet de réaliser des travaux éligibles à ce dispositif,

Le Conseil Municipal,

- DECIDE :

De solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de la restauration du patrimoine classé ou inscrit aux monuments historiques, pour un complément d'étude concernant l'examen des polychromies relatif au « Retable polychrome des pèlerins d'Emmaüs » pour le projet suivant :

- Examen des polychromies

Pour un montant de 5 232,00 € H.T. dont une subvention du département de 1 308,00 € H.T. et de l'Etat de 2 092,80 € H.T.

POUR : 29

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié

le : 29/04/2026

Le Maire,
Philippe ARDHUIN

